



## **Monsieur Fabrice BRUN**

Député de l'Ardèche Membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire

Madame Brigitte BAULAND Députée suppléante

M. Jean-Michel BLANQUER

Ministre de l'Education Nationale Ministère de l'Education Nationale 110 Rue de Grenelle 75 007 PARIS

Nos réf: FB/FL 322 - 07 - 2020

Aubenas, le 16 juillet 2020

Monsieur le Ministre,

La crise sanitaire du COVID-19, d'une ampleur inconnue jusqu'ici, a particulièrement touché notre système éducatif, plaçant les élèves, comme les enseignants et les familles, dans une situation instable et perturbante. Nous aurons besoin, encore plus que d'habitude et dès la rentrée de septembre, d'équipes éducatives performantes, et investies dans leur mission.

Cela nécessite forcément des effectifs suffisants, la situation était déjà tendue dans certaines disciplines, nous le savons, elle risque de devenir explosive.

Comme chaque année, près de 100 000 candidats (internes et externes) se sont investis, en particulier pour l'Agrégation ou le CAPES. La crise sanitaire a, bien évidemment, eu un impact sur ces concours.

Vous avez fait le choix de supprimer les oraux d'admission « classiques », et vous avez déclaré le 2 juin sur BFM TV : « on est en train d'arriver à une solution permettant d'avoir une première moitié d'admis et les autres sur liste complémentaire ». Cependant la réalité est toute autre, avec par exemple l'absence de liste complémentaire en Histoire Géographie, matière pourtant en tension.

Un collectif de professeurs de philosophie vous demande d'utiliser la liste complémentaire pour que tous les admissibles aux concours soient intégrés comme stagiaires. Cette demande me semble réaliste dans ces matières où les besoins sont particulièrement importants (389 enseignants manquants dans tout le pays).

De plus, de nombreux candidats ayant dépassé avec succès le seuil de l'admissibilité se retrouvent refusés, sans avoir la chance de défendre leur candidature dans un oral d'admission.

Dans un système éducatif très affecté par les conséquences de la crise, nous aurions bien besoin de ces candidats pour le renforcer, à un moment clé, pour qu'il remplisse pleinement son rôle. L'actualité martèle la relance économique, à nous, à vous, de préparer la relance pédagogique.

Je me permets par la présente de soutenir la demande d'intégration comme stagiaires pour l'ensemble des candidats aux vues de ces circonstances si particulières, ou, à défaut de ne pas les sanctionner injustement. Il s'agirait ainsi de leur permettre de conserver le bénéfice de cette admissibilité pour les concours de 2021.

Vous n'êtes pas sans savoir le stress et l'investissement immense que représentent ces concours pour les candidats. Dans ce contexte, il est inconcevable que leur réussite aux épreuves d'admissibilité soit oubliée.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération.

Fabrice BRUN Député de l'Ardèche